



Appel d'une decision judiciaire - tout seul

Par JOHNNY69

salut à tous et à toutes,
alors voilà je résume :

on acheté une maison avec ma mère, car je suis lourdement handicapé et que elle souhaite que j'ai un toit sur la tête quand elle sera plus là...bonne idée en tout cas de pas jeter le fric dans des locations, puisque sans elle de toute façon, je n'aurai plus le gout à continuer de lutter pour survivre...

donc :

on achète cette maison en bretagne...
j'amène la moitié environ avec un prêt relais (le fameux prêt relais de 7 ans sujet ici, qui durera 10 ans au final)
maman paye le reste en prêt amortissable

quelques années plus tard, l'état supprime la demi part et maman doit payer plus d'impôts, elle n'a comme unique choix que de se mettre en surendettement.

et grâce a cela le recalcul lui fait gagner 25k d'intérêts
entre temps mon appartement ne se vend toujours pas

la banquière pète un câble, pleure, et nous dit qu'a cause de nous elle va se faire virer ...

il se passe du temps , puis ...

en 2016, un huissier vient à la maison avec un papier ou la banque déclare la déchéance du terme pour le prêt amortissable, en déclarant un faux impayé de aout 2013. elle fait cela à mon encontre en tant que co-emprunteur, car bien que ce soit ma mère qui paye le prêt amortissable, comme elle est en surendettement, la banque ne peut pas l'attaquer, donc elle s'attaque à moi.

on me dit que je dois payer l'intégralité du prêt amortissable sous huitaine ...

donc, la banque déclare une mensualité impayée ... en aout 2013. EVIDEMMENT c'est faux !

mais paniqué, je me met en surendettement, sur les conseils de la banque de france, enfin sur les conseils d'un gars et d'une femme au téléphone.

comment voulez vous que je solde près de 90.000 euros avec 700 euros de pension ? cette blague.

ne sachant pas ce que va faire la banque, et comme il ne se passe rien, on y tient plus et on assigne la banque.

on arrive à prouver que ya jamais eut d'impayé et ... on perd. enfin : on perd les indemnités que notre avocat réclamait.

ce qui est vraiment étrange, c'est que le tribunal statue sur l'impayé et reconnait qu'il n'y a jamais eut de mensualité impayée mais nous refusant les indemnités (70.000 euros , ah ouais quand même, gourmand, l'avocat ...)

il nous condamne au titre de l'article 700 ET aux entiers dépens. génial ...

on souhaite faire appel, mais tout seuls CAR on a plus d'avocat. le temps d'en trouver un nouveau, le délai de l'appel aura couru.

DEJA que l'huissier nous à grugé : il a apporté le jugement chez nous mais il à dit que il pouvait pas accéder à notre maison toute grillagée et donc il à laissé un mot dans la boîte pour qu'on aille chercher ça a son office mais on a plus de voiture donc on peut pas.

on demande que il se représente et que en 15 ans personne n'a pas pu accéder à notre porte d'entrée : ya un portillon !!!??? comment le mec à pas trouvé le loquet à soulever ????

DONC l'huissier refuse de se représenter ET en plus je trouve que il à fait la signification du jugement le 25 avril ET il à posté le jugement le 26 avril.
c'est normal ça ? bon, passons ...

QUESTION : on va faire appel tout seul, MAIS on nous a dit que SI on oublie de parler de quelque chose, SI on oublie un élément dans notre courrier,
on ne pourra PLUS en parler lors de notre argumentaire et donc lors de l'audience devant la cour d'appel

genre : on fait appel en raison de la cause A, la cause B, l'argument C
MAIS on oublie de parler de l'élément D dans notre lettre RAR à la cour d'appel

résultat : nous ne pourrons PAS utiliser l'élément D dans notre défense, dans notre future argumentation.

on fait appel tout seuls car il ne nous reste que jusque au 26 mais pour le faire et on ne trouvera jamais un avocat dans le délai et même si on en trouve un, le temps de lui faire envoyer le dossier et qu'il l'étudie, le 26 mai sera passé depuis longtemps.

que pouvons nous faire ?
Y a t-il une phrase à écrire qui nous permettrait de rajouter un nouvel élément même si il n'est pas cité dans notre lettre d'appel ?

vous me comprenez ?

pfffffff j'en ai marre de cette vie misérable ... et cette vie de souffrances ...

dire que on me doit !!! la tierce personne, mais mon dernier avocat a tout gâché ... va en trouver un autre VRAIMENT compétent ... dans cette jungle qu'est la justice, c'est la loterie pour trouver un avocat compétent ...

et on est là à galérer pour 10 cents quand j'avais un salaire de 5k bruts ... pu.... de mauvais karma

Par DIU1973

Bonjour
Il aurait été plus efficace pour une bonne compréhension, de rester sur votre fil initial
[url=https://www.forum-juridique.net/forum/sujet.php?id_sujet=46193&PAGE=1]https://www.forum-juridique.net/forum/sujet.php?id_sujet=46193&PAGE=1[/url]

Par JOHNNY69

bonjour et merci de lire mon message.
sauf que ce dont je parle ici, n'a rien à voir avec cet autre message au sujet d'une donation :) :) :)

de toute façon, j'ai appris hier soir, que je ne peut pas faire appel tout seul, par devant une cour d'appel, génial ...

je fais une demande d'aide juridictionnelle, en urgence, par courrier, et le cachet de la poste fera foi de la date d'envoi
on me nommera un avocat inscrit au barreau de la cour d'appel et voilà ...

misere ...